



Plan financier

2026-2029

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	5
2. Plan financier 2026-2029	
2.1. Evolution du compte de fonctionnement 2026-2029.....	6
2.2. Planification des investissements 2026-2029.....	7
2.3. Evolution de l'endettement net	8
2.4. Evolution de la fortune.....	8
3. Considérations finales.....	8
4. Annexes	
4.1 Récapitulation des éléments du plan financier	11
4.2. Eléments d'analyse financière.....	12
4.3. Détail des investissements nets	17

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir vous présenter le plan financier 2026-2029. Celui-ci a été validé par l'exécutif lors de la séance du 01.10.2025.

Ce document est un instrument d'information sur les intentions et perspectives futures concernant les investissements de la commune. Si le budget 2026 est un instrument de planification à court terme et essentiel à la gestion courante de la Commune, le plan financier 2026-2029 recense les investissements prioritaires proposés par l'exécutif communal. Il renseigne sur l'évolution des comptes de fonctionnement, de la fortune et de l'endettement. La planification financière s'effectue formellement sur 4 ans selon les dispositions cantonales en vigueur. Un nouvel outil de planification financière a été construit avec l'aide de la fiduciaire Nofival.

En préambule, on peut séparer les investissements en deux catégories distinctes :

- 1. Les investissements récurrents**, nécessaires, dont certains sont liés aux exigences cantonales. On peut bien évidemment commenter les montants de ces investissements, la marge étant toutefois relativement faible. Exemples :

Tableau des investissements		2026
0 - Administration générale		
029 - Immeubles administratifs		
Bâtiments administratifs		575 000
Biens-fonds		70 000
Machines et véhicules TP		30 000
1 - Ordre et sécurité publics, défense		
111 - Sécurité publique		
Horodateurs et places de parcs		30 000
150 - Service du feu		
Matériel et véhicule pompier		81 000
3 - Culture, sports et loisirs, église		
312 - Conservation des monuments historiques et protection du paysage		
Fondation Maison Peinte		-36 000
341 - Sports		
Places de sports		30 000
4 - Santé		
490 - Santé publique		
Dispositif pré-hospitalier		5 900
5 - Prévoyance sociale		
523 - Foyers pour invalides		
Institutions handicapés		20 100
6 - Trafic et télécommunications		
613 - Routes cantonales		
Routes cantonales		400 000
615 - Routes communales		
Abris bus		110 000
Chemins communaux		30 000
Eclairage public		35 000

Routes communales	890 000
616 - Parkings	
Places de stationnement	300 000
7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire	
710 - Approvisionnement en eau	
Combe des Andins SA	500 000
Réseau d'eau potable	340 000
720 - Gestion des eaux usées	
Egouts	454 000
730 - Gestion des déchets	
Abris pour containers	290 000
741 - Corrections de cours d'eau	
Corrections de Rhône	10 000
Torrents	259 000
8 - Economie publique	
811 - Agriculture	
Autres installations agriculture	90 000
Cheminements à pied et chenillards	62 000
Etangs	80 000
REP	32 500
840 - Tourisme	
Autres locaux Anzère (AV15)	400 000
Total général	5 088 500

Ce montant estimatif de CHF 5'088'500.-- mios représente les investissements relativement incontournables que doit consentir la commune pour le maintien et le développement des infrastructures de base. Ces investissements correspondent plus ou moins à la marge d'autofinancement de notre commune ces dernières années.

Un peu plus du tiers de cette somme est liée aux comptes autofinancés. Le financement des coûts de ces investissements doit être couvert par les différentes taxes communales (eaux, eaux usées et déchets). Ces taxes sont faibles aujourd'hui à Ayent et subiront certainement une augmentation à l'avenir afin d'assurer l'autofinancement de ces comptes sur la durée.

2. **Les investissements liés à des projets ad-hoc**, afin d'améliorer les infrastructures au service de notre population. Ceux-ci seront réalisés en fonction de la capacité financière de la commune, de la volonté de l'exécutif de consentir à un endettement communal plus élevé et à la décision finale du législatif communal.

Tableau des investissements		2026
2 - Formation		
212 - Scolarité obligatoire		
Ecole de Botyre	4 250 000	
213 - Ecoles du degré secondaire I		
Cycle d'Orientation	100 000	
Total général	4 350 000	

Ces investissements seront réalisés en fonction de la volonté commune de l'exécutif et du législatif de consentir à un endettement communal plus élevé dans l'avenir.

Le plan financier qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

1.2. Dispositions légales

La loi sur les communes du 5 février 2004 précise à l'art. 79, le fondement de la planification financière. Elle mentionne :

- 1 *Le conseil municipal établit, pour une durée de quatre ans au moins, une planification financière qu'il porte à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général.*
- 2 *Cette planification financière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.*

Ces éléments sont précisés dans l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 24.02.2021.

Art. 30 Principes

- 1 *Le Conseil communal établit, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.*
- 2 *Le plan financier est porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général avant la présentation du budget.*

Art. 31 Compétence et contenu

- 1 *Le plan financier est traité et approuvé par le conseil communal.*
- 2 *Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.*
- 3 *Il informe notamment sur :*
 - a) *l'évolution probable des charges et des revenus du compte de résultats ;*
 - b) *les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;*
 - c) *l'évolution prévisible du capital propre et de l'endettement.*

2. Plan financier 2026-2029

La planification financière est un instrument d'information, de gestion, de décisions. Elle doit évoluer avec les nouveaux paramètres qui surgissent immanquablement dans le temps. La gestion des besoins des citoyens, les aléas conjoncturels, naturels et climatiques évoluant sans pouvoir de contrôle de la part de l'Administration communale.

Le changement de législature et un remaniement important des autorités communales amènent son lot de changements au niveau des perspectives et priorités pour les prochaines années. Certaines sont traduites dans ce plan financier et d'autres sont sur un terme plus lointain.

2.1. Evolution du compte de fonctionnement 2026-2029

L'estimation de l'évolution des charges et des recettes du compte de fonctionnement se contente de se faire en fonction de la nature des opérations. Dans de nombreux domaines, la commune n'a pas ou très peu d'emprise – comme autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou l'action sociale cantonale – l'enseignement – participation aux routes cantonales.

Les charges de personnel sont estimées en hausse, que ce soit en lien avec les décisions prises déjà au budget 2025 ainsi qu'à l'importance de l'adaptation des ressources nécessaires au volume de travail et défis que représente la gestion de l'Administration communale.

Au niveau des impôts, l'évaluation a été calculée sur une progression annuelle constante de 2 % et en tenant compte également d'informations en possession de l'administration sur l'arrivée ou le départ de contribuables. Les estimations futures devront toujours être prudentes tout en se rapprochant plus de la réalité. Quant aux redevances sur le prix de l'électricité, nous n'avons pas, par prudence, chiffré d'amélioration des revenus.

Pour la période choisie dans ce document, la marge d'autofinancement restera faible voir insuffisante en regard des investissements souhaités par l'exécutif communal mais permettra de maintenir à flot les investissements récurrents mentionnés ci-dessus.

2.2. Planification des investissements 2026-2029

Les investissements nets attendus pour les années 2026-2029 représentent plus de CHF 51 mios de francs. Ces projets répondent à la volonté de maintenir des infrastructures de qualité et aux tâches qu'une collectivité se doit d'offrir à sa population.

Le programme est ambitieux et la marge d'autofinancement estimée reste insuffisante pour assurer le financement de ces projets. Le recours à l'emprunt sera nécessaire et l'endettement augmentera

Marge d'autofinancement

Revenus financiers		2024	2025	2026	2027	2028	2029
N°	Nature						
40	Revenus fiscaux	15 500 599	15 313 200	15 762 000	16 255 600	16 768 060	17 300 090
41	Patentes et concessions	1 365 597	1 272 800	1 272 800	1 274 860	1 276 970	1 279 120
42	Taxes	5 594 788	4 798 600	4 617 650	4 710 020	4 804 330	4 900 560
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	806 532	748 800	598 100	606 120	614 310	622 670
46	Revenus de transferts	1 949 651	1 992 183	2 185 800	2 215 500	2 245 900	2 276 890
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	1 674 449	1 480 000	1 767 000	1 801 450	1 836 600	1 872 460
Total		26 891 616	25 605 583	26 203 350	26 863 550	27 546 170	28 251 790

Charges financières		2024	2025	2026	2027	2028	2029
N°	Nature						
30	Charges de personnel	6 451 080	6 592 800	6 562 168	6 693 500	6 827 440	6 964 080
31	Charges de biens et services	6 433 541	6 344 600	6 240 160	6 545 190	6 663 730	6 784 610
34	Charges financières	479 014	196 500	203 226	200 979	198 254	182 367
36	Charges de transferts	9 845 011	9 833 368	10 722 861	10 927 380	11 136 110	11 349 070
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	1 674 449	1 480 000	1 767 000	1 767 000	1 767 000	1 767 000
Total		24 883 095	24 447 268	25 495 415	26 134 049	26 592 534	27 047 127

Intérêts intercalaires	-	-	-	-	305 310	- 532 930	- 754 090
Marge d'autofinancement	2 008 522	1 158 316	707 936	424 191	420 706	450 573	

2.3. Evolution de l'endettement net

La planification établie jusqu'en 2029 prévoit un endettement communal à plus de 56 millions de francs à l'aube 2030 pour autant que tous les projets se réalisent et soient financés entièrement par la commune. La dette nette par habitant devrait atteindre CHF 12'000.00 environ. Selon les indicateurs du canton elle serait considérée comme très importante.

Nous vous renvoyons à ce propos à l'annexe 4.2 tableau « Dette nette 1 par habitant ».

2.4 Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Les résultats déficitaires attendus et l'insuffisance de financement des investissements planifiés vont immanquablement affaiblir la fortune de la Commune.

Malgré cette planification, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par l'excédent du bilan (art. 7 al. 2 de l'ordonnance du 24.02.2021 OGFCO).

3. Considérations finales

La planification des investissements exprimée pour les prochains exercices est ambitieuse. Elle reflète les défis qui attendent notre collectivité à court et moyen terme et elle livre l'expression du développement souhaité par le Conseil communal. Les infrastructures envisagées sont toutes essentielles afin de maintenir l'attractivité de notre commune pour ses résidents pour les décennies à venir. Leur concrétisation ne se déroulera peut-être pas au rythme mentionné, mais l'exécutif souhaite s'y référer. Ces projets influenceront assurément les finances communales.

Reprenant les chiffres du dernier budget quadriennal qui précisait déjà à l'époque une insuffisance de financement de CHF 26 mios un recours à l'emprunt sera nécessaire La conséquence directe de cette situation sera une augmentation de l'endettement communal.

Au contraire des derniers exercices, où un certain équilibre a pu être maintenu entre la marge d'autofinancement et les investissements nets, il faudra accepter d'y déroger. Ces dernières années, il y a eu peu d'investissements d'envergure sur notre commune.

Le Conseil communal vous présente, Mesdames et Messieurs, ses salutations distinguées.

Ayent, le 01.10.2025

LA COMMUNE D'AYENT

4. Annexes

4.1. Récapitulation des éléments du plan financier

4.2. Eléments d'analyse financière

4.3. Détail des investissements nets

4.1 Récapitulation des éléments du plan financier 2026-2029

Plan financier						
Résultat	Compte 2024	Budget 2025	2026	Plan financier 2027	Plan financier 2028	Plan financier 2029
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	24 883 095	24 447 268	25 495 415	26 440 309	27 128 664	27 806 437
Total des revenus financiers	26 854 982	25 605 583	26 203 350	26 829 100	27 476 570	28 146 330
Marge d'autofinancement	1 971 887	1 158 316	707 936	388 791	347 906	339 893
Amortissements planifiés	1 740 713	1 762 100	2 596 000	3 492 200	4 433 300	5 295 222
Attributions aux fonds et financements spéciaux	30 151	42 000	29 480	30 460	31 470	32 500
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	30 151	42 000	29 480	30 460	31 470	32 500
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	589 676	394 105	1 282 605	1 389 330	1 420 510	1 435 162
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	589 676	394 105	782 605	889 330	920 510	935 162
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	600 000	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	36 635	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	227 333	-251 680	-634 940	-1 744 539	-2 696 354	-3 552 667
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	4 337 703	6 326 589	10 863 500	16 184 000	18 469 000	15 272 722
Total des recettes	995 984	1 180 726	1 425 000	2 295 000	3 228 000	2 345 000
Investissements nets	3 341 719	5 145 863	9 438 500	13 889 000	15 241 000	12 927 722
Financement des investissements						
Report des investissements nets	3 341 719	5 145 863	9 438 500	13 889 000	15 241 000	12 927 722
Marge d'autofinancement	1 971 887	1 158 316	707 936	388 791	347 906	339 893
Excédent (+) découvert (-) de financement	-1 369 832	-3 987 548	-8 730 565	-13 500 209	-14 893 094	-12 587 829
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	227 333	-251 680	-634 940	-1 744 539	-2 696 354	-3 552 667
Excédent /Découvert du bilan	26 329 755	26 078 075	25 443 136	23 698 597	21 002 243	17 449 576
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	1 369 832	3 987 548	8 230 565	13 000 209	14 393 094	12 087 829
Capitaux de tiers	16 179 945	20 167 492	28 398 057	41 398 266	55 791 360	67 879 189

4.2 Eléments d'analyse financière

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
--	------	------	------	------	------	------

1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I	CHF	5 195 641,06	9 183 188,56	17 413 753,06	30 413 962,06	44 807 056,06	56 894 885,06
Revenus fiscaux	CHF	15 500 599,27	15 313 200,00	15 762 000,00	16 255 600,00	16 768 060,00	17 300 090,00
		33,52%	59,97%	110,48%	187,10%	267,22%	328,87%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	1 971 887,10	1 158 315,50	707 935,50	388 791,00	347 906,00	339 893,00
investissements nets	CHF	3 341 719,10	5 145 863,00	9 438 500,00	13 889 000,00	15 241 000,00	12 927 722,00
		59,01%	22,51%	7,50%	2,80%	2,28%	2,63%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
--	------	------	------	------	------	------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-92 415,17	-36 000,00	35 726,00	334 560,00	564 370,00	787 610,00
Revenus courants	CHF	25 806 843,50	24 519 688,00	25 718 955,00	26 451 430,00	27 130 080,00	27 814 492,00
		-0,36%	-0,15%	0,14%	1,26%	2,08%	2,83%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	9 993 339,20	13 980 886,70	22 211 451,20	35 211 660,20	49 604 754,20	61 692 583,20
Revenus courants	CHF	25 806 843,50	24 519 688,00	25 718 955,00	26 451 430,00	27 130 080,00	27 814 492,00
		38,72%	57,02%	86,36%	133,12%	182,84%	221,80%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
--	------	------	------	------	------	------

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF 4 337 702,75	6 326 589,00	10 863 500,00	16 184 000,00	18 469 000,00	15 272 722,00
Dépenses totales	CHF 27 523 698,43	29 293 856,50	34 591 914,50	40 857 309,00	43 830 664,00	41 312 159,00
	15,76%	21,60%	31,40%	39,61%	42,14%	36,97%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF 1 648 298,27	1 726 100,00	2 631 726,00	3 826 760,00	4 997 670,00	6 082 832,00
Revenus courants	CHF 25 806 843,50	24 519 688,00	25 718 955,00	26 451 430,00	27 130 080,00	27 814 492,00
	6,39%	7,04%	10,23%	14,47%	18,42%	21,87%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

4.3 Détail des investissements nets

	Tableau des investissements			
	2026	2027	2028	2029
0 - Administration générale				
029 - Immeubles administratifs				
Bâtiments administratifs	575 000	300 000	270 000	
Biens-fonds	70 000			
Local chant La Concordia		100 000		
Machines et véhicules TP	30 000	60 000	60 000	60 000
Salle conférence Zodiaque		40 000		
1 - Ordre et sécurité publics, défense				
111 - Sécurité publique				
Horodateurs et places de parcs	30 000	10 000	10 000	10 000
150 - Service du feu				
Matériel et véhicule pompier	81 000			
2 - Formation				
212 - Scolarité obligatoire				
Ecole de Botyre	4 250 000	6 725 000	7 985 000	5 310 000
213 - Ecoles du degré secondaire I				
Cycle d'Orientation	100 000			
3 - Culture, sports et loisirs, église				
312 - Conservation des monuments historiques et protection du paysage				
Fondation Maison Peinte	-36 000			
341 - Sports				
Places de sports	30 000	30 000		
Terrain de sports de Lénire		800 000	600 000	1 100 000
4 - Santé				
490 - Santé publique				
Dispositif pré-hospitalier	5 900			
5 - Prévoyance sociale				
523 - Foyers pour invalides				

Institutions handicapés	20 100			
6 - Trafic et télécommunications				
613 - Routes cantonales				
Routes cantonales	400 000	400 000	400 000	400 000
615 - Routes communales				
Abris bus	110 000	110 000	110 000	210 000
Chemins communaux	30 000	240 000	120 000	120 000
Eclairage public	35 000	40 000	40 000	40 000
Routes communales	890 000	880 000	2 300 000	2 800 000
616 - Parkings				
Places de stationnement	300 000	1 500 000		
7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire				
710 - Approvisionnement en eau				
Combe des Andins SA	500 000			
Réseau d'eau potable	340 000	340 000	340 000	340 000
720 - Gestion des eaux usées				
Egouts	454 000	684 000	684 000	722 722
730 - Gestion des déchets				
Abris pour containers	290 000	50 000	100 000	100 000
Centre de tri intercommunal		250 000	250 000	
741 - Corrections de cours d'eau				
Corrections de Rhône	10 000	10 000	10 000	10 000
Torrents	259 000	300 000	597 000	435 000
771 - Cimetières, crypte				
Cimetière		250 000	45 000	
790 - Aménagement du territoire				
Plan aménagement de zones			50 000	500 000
8 - Economie publique				
811 - Agriculture				
Adaptation et valorisation du vignoble		150 000	150 000	150 000
Autres installations agriculture	90 000		1 000 000	500 000

Cheminements à pied et chenillards	62 000				
Etangs	80 000				
REP	32 500	120 000	120 000	120 000	
840 - Tourisme					
Autres locaux Anzère (AV15)	400 000				
873 - Energie non électrique					
CAD St-Romain	500 000				
Total général	9 438 500	13 889 000	15 241 000	12 927 722	